



CHÂTEAU DE
BLANDY-LES-TOURS
PLACE FORTE DE CRÉATIONS

OFFRE ÉDUCATIVE

D'UNE TOUR À L'AUTRE

Journée multi-sites. De la tour des archives de Blandy-les-Tours à celle de Dammarie-les-Lys, plongez au cœur du Moyen-Âge !



La tour des Archives du château de Blandy (©) et la tour de conservation des Archives départementales de Seine-et-Marne

Les vestiges du château de Blandy-les-Tours et les documents des Archives départementales de Seine-et-Marne sont deux sources complémentaires pour découvrir concrètement une partie de l'histoire du Moyen Âge. La proximité géographique entre cette place forte médiévale et ce lieu de conservation de la mémoire seine-et-marnaise invite tout naturellement à les mettre en rapport.

Déroulement

Sur une journée, les élèves du cycle 2 (uniquement à partir du CE2), cycle 3, 4 ainsi que les lycéens découvrent deux sites aux caractéristiques différentes. Cette journée permet de mieux connaître l'histoire médiévale, en particulier celle du XI^e au XIII^e siècle. Accompagnés par des médiateurs du patrimoine et guide-conférenciers, les élèves visitent le château de Blandy-les-Tours et découvrent des documents médiévaux aux Archives départementales, suivant des thématiques complémentaires, choisies en fonction des programmes scolaires.

	Demi-journée au château de Blandy-les-Tours 1 visite à choisir ci-dessous :	Demi-journée aux Archives départementales 1 activité à choisir ci-dessous :
Cycle 2 (CE2 uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le château de Blandy-les-Tours ➤ Vivre dans un château fort 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au pied de la lettre ➤ Les sceaux ➤ Aux sources du Moyen Âge
Cycle 3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le château de Blandy-les-Tours ➤ Vivre dans un château fort 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au pied de la lettre ➤ Les sceaux ➤ Aux sources du Moyen Âge
Cycle 4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le château de Blandy-les-Tours (http://www.chateau-blandy.fr/le-chateau-de-blandy-les-tours) ➤ Château fort et seigneurie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les sceaux ➤ Aux sources du Moyen Âge
Lycée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le château de Blandy-les-Tours ➤ Château fort et seigneurie 	Aux sources du Moyen Âge

Objectifs de la journée

- Mieux appréhender le Moyen-Age grâce à des éléments concrets (vestiges, documents).
- Comprendre et identifier les éléments architecturaux et les archives comme sources et preuves de l'histoire médiévale.
- Prendre conscience de la nécessité de la conservation du Patrimoine.

Horaires et tarifs

Activités de 10h à 12h puis de 13h30 à 15h30. Groupes limités à 30 élèves. 80€ la journée :

- Château de Blandy-les-Tours : 50 €
- Archives départementales : 30 € (15€ pour les groupes des secteurs sociaux et handicaps et leurs accompagnateurs, dans la limite légale)

Les ateliers ne sont pas assujettis à la T.V.A. Le règlement des ateliers (numéraire, chèque à brdre (catégorie sociale au Moyen-âge. Il en existe trois : les nobles, les clercs et les paysans.) de la régie des Archives départementales ou carte bleue) s'effectue sur place le jour de l'intervention auprès de chacun des sites. Les règlements par mandats administratifs sont facturés a posteriori.

Réservation

Pour réserver une journée jumelée, contactez l'un des deux sites.

Une fois les dates d'animation convenues, chaque site vous adressera un courriel avec une lettre d'engagement ou un devis à retourner remplis et signés par courriel, courrier ou fax. La réservation de la journée ne sera effective qu'à leur réception.

➤ [Formulaire de réservation.](#)

ATTENTION

En cas d'annulation, prévenir le secrétariat au plus tard 48 heures avant l'animation.



Modalités d'accueil et de visite

Aux Archives départementales

La présence des encadrants est impérative et leur implication nécessaire : un accompagnateur pour huit enfants de moins de 11 ans ; un pour douze enfants de plus de 11 ans.

Certaines règles sont à rappeler aux enfants avant leur venue aux Archives départementales afin de protéger les collections : ne pas toucher aux objets (sauf si le médiateur les y engage), ne pas boire, manger ou mâcher de chewing-gum, ne rien jeter par terre ou dégrader volontairement le matériel, ne pas courir, crier ou se bousculer, ne pas utiliser d'autre matériel que celui recommandé par le médiateur.

Au château de Blandy-les-Tours

➤ **CONSULTER** : la page "Modalités de visite" sur le site Internet du château